

La chiropratique pédiatrique

Une approche naturelle et sécuritaire pour les enfants

Tout le monde peut bénéficier de soins chiropratiques, y compris les nouveau-nés, pour leur assurer une santé et une croissance optimales, et les enfants ou adolescents, pour leur assurer une croissance optimale et leur fournir l'information nécessaire pour prévenir les blessures, comme la posture en classe, le port du sac à dos, les étirements et échauffements, etc.

« Bien que la chiropratique soit centenaire et que bon nombre d'enfants et d'adolescents aient bénéficié des soins chiropratiques à différents niveaux, soit en soins de soutien ou correctifs, la recherche clinique, qui est en émergence depuis seulement la dernière décennie, vient de plus en plus éclaircir les mécanismes par lesquels se font ressentir ces bienfaits », affirme D^{re} Chantal Doucet, chiropraticienne.

Certains symptômes associés à des troubles tels que certaines formes d'otites, l'énurésie (« pipi au lit »), les torticolis, l'asthme, les coliques du nourrisson ou les scoliose débutantes peuvent diminuer significativement grâce aux soins chiropratiques. Il existe un certain nombre d'études qui tendent à confirmer ce bénéfice, et il serait par ailleurs important que d'autres devis de recherche rigoureux puissent corroborer ces résultats.

Diagnostic précoce

Mais à quel moment, les parents doivent-ils consulter pour leur bébé? « Considérant la naissance comme une forme de traumatisme pour la boîte crânienne - elle doit accommoder l'entrée vaginale et la rotation en 6 mouvements cardinaux (pivot de la tête et du corps du nouveau-né) - il n'est pas rare de constater



La chiropratique doit trouver sa place dans la vie du nourrisson et de l'enfant, et ce, tout au long de sa vie.

dès la naissance la présence d'un torticolis congénital, d'une plagiocéphalie, d'une dislocation de l'épaule, voire même d'une fracture de la clavicule. Des difficultés lors de l'allaitement peuvent être le premier signe d'une dysfonction; donc un diagnostic précoce et un traitement conservateur approprié à la condition et adapté selon l'âge du patient serait de mise », fait remarquer D^{re} Doucet, chiropraticienne, qui souligne par ailleurs que le chiropraticien, à l'intérieur de sa formation universitaire, est habilité à reconnaître ces conditions cliniques et à prodiguer les recommandations adéquates, soit de donner le traitement ou de référer à un autre professionnel de la santé.

Des dérangements vertébraux (aussi connus sous le nom de sublaxations) peuvent aussi survenir en très bas âge, de façon symptomatique ou non, « voilà une des raisons pour lesquelles le vieil adage : *mieux vaut prévenir que guérir*, prend tout son sens » de conclure D^{re} Doucet.